

Délégation suisse  
près l'OCDE

Swiss\_ « OECD\_Info

> [Contact](#)

> [Se désabonner](#)

> [A propos](#)

> [OCDE](#)

No. 36 / mars 2009

## Table des matières

1.	Crise et réformes : « <i>Objectif croissance 2009</i> »	2
2.	Crise et premières leçons : « <i>Tendance des marchés de capitaux</i> »	3
3.	Crise et les pays de l'euro : « <i>Rapport économique sur la zone euro</i> »	4
4.	Crise et prévoyance vieillesse : « <i>Perspectives des retraites privées 2008</i> »	5
5.	Crise en Corée : « <i>Etude économique de la Corée 2008</i> »	6
6.	Crise et politique : Séminaire pour les parlementaires	7
7.	Pas de crise pour le tourisme culturel : « <i>The Impact of Culture on Tourism</i> »	8
8.	Coopération au développement : Où va l'argent ?	9
9.	Autres publications	10
10.	Calendrier	10

Veillez consulter le site [www.dff.admin.ch](http://www.dff.admin.ch) pour des informations sur la discussion en cours sur l'échange de renseignements à des fins fiscales.

## 1. Crise et réformes : « Objectif croissance 2009 »

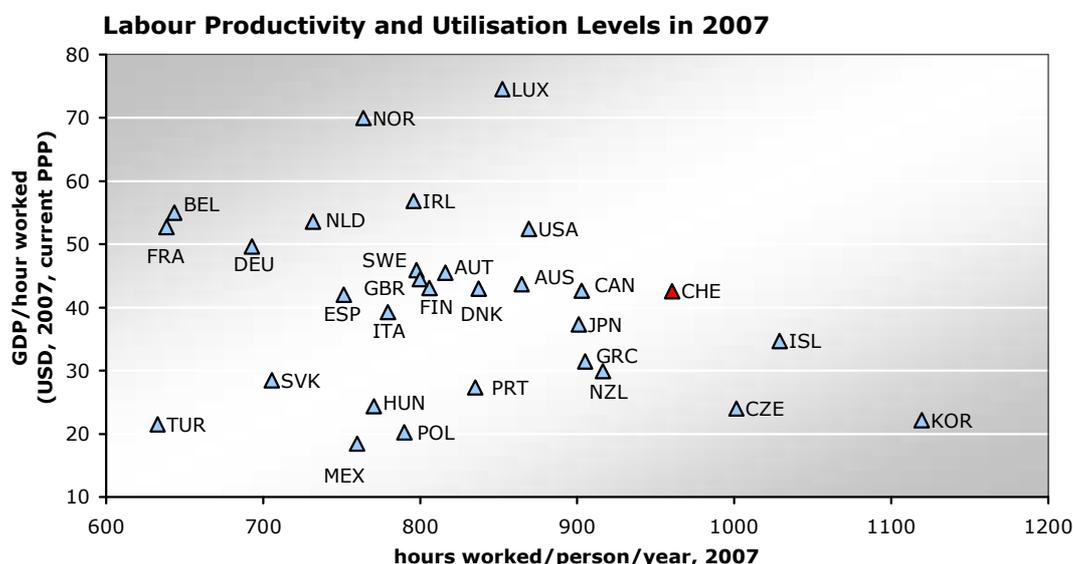
L'OCDE publie la cinquième édition d'[Objectif croissance](#) alors que les pays membres de l'Organisation traversent l'une des crises financières et économiques les plus graves de l'histoire. Cependant, les crises sont souvent l'occasion de lancer d'importantes réformes structurelles. Des pays comme la Finlande ou la Nouvelle-Zélande, qui ont su profiter de crises économiques pour entamer des réformes, sont aujourd'hui particulièrement compétitifs. L'OCDE recommande que les programmes de relance conjoncturelle prévoient des mesures qui stimulent la demande à court terme tout en dynamisant la croissance économique à long terme.

Les experts de l'Organisation parlent d'un contexte « gagnant-gagnant » qui est réalisable par des investissements d'infrastructure, des réductions d'impôts pour les bas salaires, de l'augmentation des dépenses pour la formation et de l'accroissement de la concurrence sur les marchés de produits. Le rapport recommande fortement de ne pas recourir à des mesures précipitées. Dans le passé, les gouvernements avaient tendance à adopter sous la pression politique des mesures qui avaient, en fin de compte, une influence négative sur la croissance et l'emploi. Il suffit de penser au protectionnisme des années 1930 et à l'introduction de la retraite

anticipée au cours des années 1970. De plus, l'OCDE met en garde contre le soutien gouvernemental aux secteurs économiques peu compétitifs : ces interventions sur le marché sont coûteux et ralentissent l'adaptation des structures.

Pour chaque pays membre, l'OCDE a identifié cinq actions prioritaires qui permettent de promouvoir la croissance économique et de garantir un financement durable de l'Etat social. La [Suisse](#) est un pays prospère et le niveau du PIB par habitant est parmi les plus élevés (cinquième place derrière le Luxembourg, la Norvège, les Etats-Unis et l'Irlande). Depuis des décennies le taux de croissance du PIB reste cependant en dessous de la moyenne OCDE. Les experts de l'Organisation mettent en cause le manque de concurrence dans les industries du réseau (énergie, transports, communication), les subventions à l'agriculture et l'offre limitée de structures d'éducation préscolaire, une situation qui est défavorable à l'augmentation du taux d'activité des femmes. Il faudrait en outre améliorer l'efficacité du système de santé et relever le nombre d'étudiants dans les programmes d'études supérieures.

[>Table des matières](#)



## 2. Crise et premières leçons : « *Tendance des marchés de capitaux* »

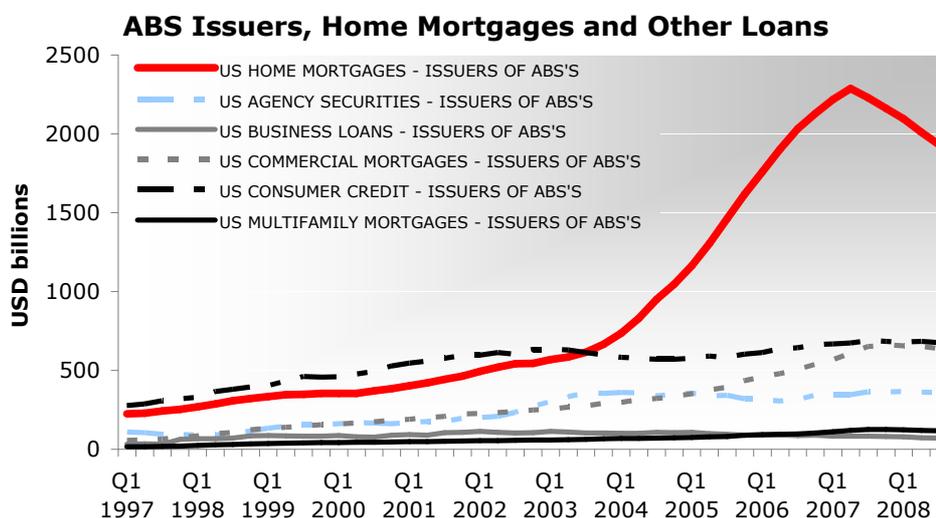
Alors que la fin de la crise économique n'est pas encore en vue, l'OCDE se penche déjà sur le renouveau de l'économie. La dernière édition des [Tendances des marchés de capitaux de l'OCDE](#) contient une série d'articles remarquables sur ce sujet. Elle jette un regard différencié sur les « responsables » qui, selon les auteurs, sont à trouver autant dans le secteur public que privé. [L'article principal](#) dégage quatre facteurs qui, dès 2004, sont à l'origine de la crise : 1) la politique d'« *American Dream* » du gouvernement américain qui a incité les bas revenus à acquérir une maison à des conditions favorables (*zero equity*); 2) des prescriptions plus strictes sur le capital propre des banques hypothécaires *Fannie Mae* et *Freddie Mac* créées par le gouvernement, ce qui a permis à des banques commerciales d'entrer dans le commerce profitable des hypothèques ; 3) l'accord Bâle II qui a incité les banques à développer leurs activités hors bilan ; 4) une décision de l'autorité américaine de surveillance boursière (SEC) autorisant les banques d'investissement à augmenter leur effet de levier (*debt to net equity*) de 15 :1 à 40 :1. La combinaison de ces quatre nouveaux régimes constituait finalement une invitation aux banques à accélérer le commerce fructueux des titrisations des créances d'hypothèques hors bilan dans un cadre concurrentiel. Cela conduisit, dès 2004, à une augmen-

tation massive et visible de ce secteur (graphique). La situation générale macroéconomique du moment (intérêts très bas et liquidités excédentaires), des agences de notation laxistes, des produits financiers structurés et des banques et agents d'hypothèques ne voyant pas les risques car aveuglés par les gains, ont fait le reste.

Dans ce contexte, le cas de l'UBS est analysé comme un exemple classique. A la neuvième place dans ce secteur, loin derrière les trois leaders (Goldman Sachs, Citigroup et Deutsche Bank), la banque suisse a pris au printemps 2007 la décision de rejoindre les autres institutions dans le secteur des hypothèques *subprimes*. Mais rattraper le retard n'était possible qu'en prenant de très grands risques (levier élevé, hedging minimal, débiteurs plus risqués), et cela juste avant que la situation ne commence à basculer. Le conseil d'administration avait certes déjà identifié en septembre 2006 les *subprimes* comme un facteur de risque, mais ce n'est qu'en juillet 2007 que les conclusions en furent tirées.

L'image générale qui se dessine peu à peu montre donc une « tempête parfaite » : une abondance de liquidités, un échec de la gouvernance et de la régulation et de fausses estimations de la part du secteur financier privé.

[>Table des matières](#)



### 3. Crise et les pays de l'euro : « Rapport économique sur la zone euro »

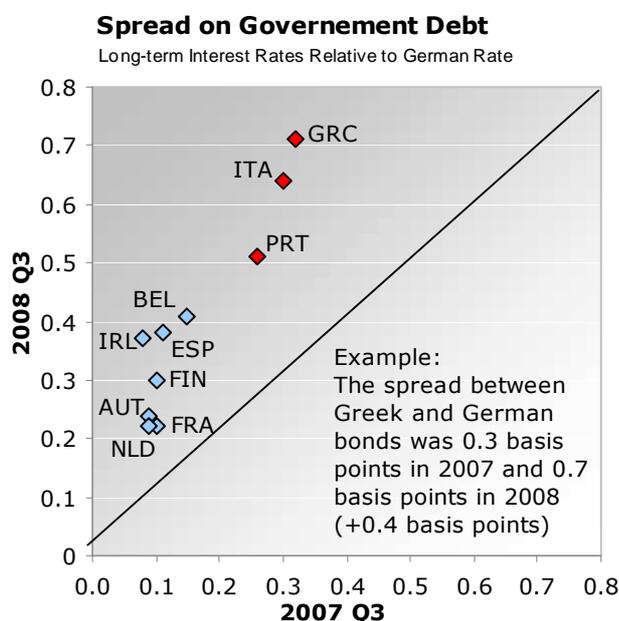
Le [rapport économique de l'OCDE sur la zone euro](#) constitue un bon exemple pour montrer à quel point la crise actuelle se développe rapidement. Ses chiffres étaient déjà dépassés lors de sa publication au début de l'année. Le pronostic d'une chute réelle de 0,6% du PIB de la zone euro en 2009 doit aujourd'hui de nouveau être sensiblement revu à la baisse. Après une décennie de stabilité, la croissance a fléchi en 2007, affaiblie par trois chocs mondiaux : les prix exorbitants de l'énergie et des denrées alimentaires, les turbulences sur les marchés financiers et enfin l'éclatement de la bulle immobilière dans plusieurs pays, avant tout en Espagne et en Irlande. Lorsque le prix des matières premières a baissé, la BCE a commencé à diminuer ses taux directeurs en octobre 2008.

La crise a fait apparaître un décalage entre, d'une part, les réglementations bancaires et les instances de surveillance, qui sont toujours dominées par des régimes nationaux, et, d'autre part, l'intégration des marchés de capitaux. En octobre 2007 déjà, les ministres des finances de la zone euro ont proposé une nouvelle réglementation financière et des structures plus centralisées. Face au durcissement de la crise en octobre 2008, les pays de l'euro ont réagi en adoptant des mesures importantes (garantie des dépôts, recapitalisation des banques en difficulté).

Le rapport de l'OCDE reconnaît la nécessité d'une politique fiscale discrétionnaire. Il souligne toutefois qu'elle doit être rapide, ciblée et provisoire (*timely, targeted and temporary*) et ne pas perdre de vue l'endettement de l'Etat. Le marché des emprunts d'Etat est impitoyable : les taux d'intérêts pratiqués indiquent la qualité des débiteurs. Malgré la monnaie unique, les taux d'intérêt à long terme des pays de la zone euro ont augmenté en comparaison avec l'Allemagne qui est toujours qualifiée de débiteur « le plus fiable ». Il n'est pas surprenant que les Etats passablement endettés comme la Grèce, l'Italie et le Portugal soient tenus de payer les intérêts plus élevés pour leurs emprunts.

À la suite de la réforme du Pacte de stabilité et de croissance et grâce à la période de croissance économique, l'endettement des pays de la zone euro avait diminué. Dans le contexte actuel de la crise, la situation des comptes de l'Etat s'empire de nouveau, notamment à cause des programmes de relance économiques. La pression sur les comptes de l'Etat va en augmentant puisque l'arrivée de la génération de baby boomers ayant atteint l'âge de la retraite aura également des effets sur les statistiques budgétaires des pays de la zone euro.

[>Table des matières](#)



#### 4. Crise et prévoyance vieillesse : « Perspectives des retraites privées 2008 »

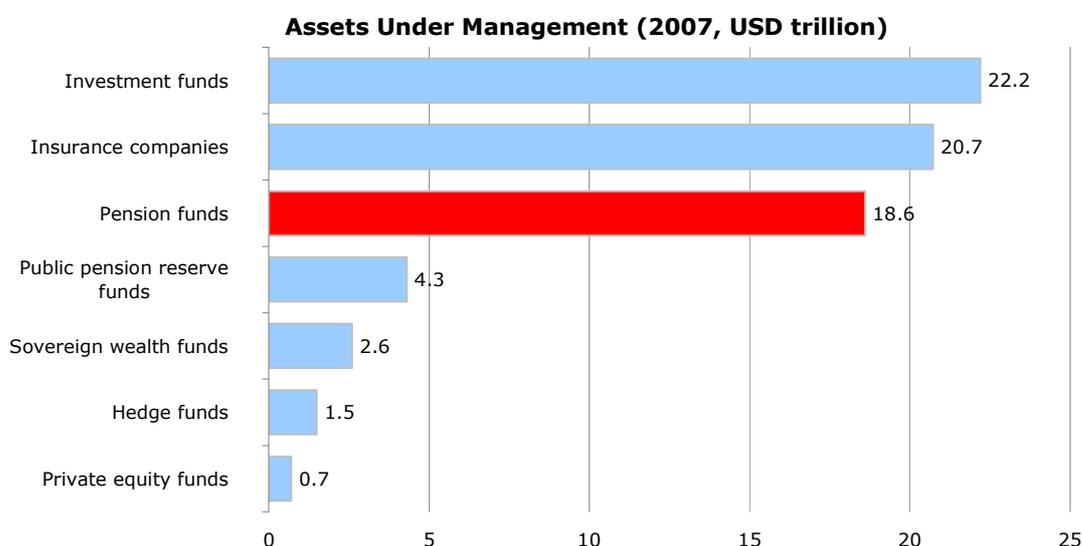
La crise financière touche également la prévoyance vieillesse. En effet, tous les fonds privés de retraite dans les pays de l'OCDE ont subi une perte de 22% (20% en termes nominaux) de janvier à octobre 2008. C'est la mauvaise nouvelle annoncée par les premières [Perspectives de l'OCDE sur les retraites privées](#) (2008). La bonne nouvelle : le rendement à long terme sur 15 ans présente toujours une valeur positive, grâce avant tout à un taux de croissance remarquable des fonds de la zone OCDE, qui s'est élevé de 2001 à 2007 en moyenne annuelle à 9,4%.

Le rapport examine les différentes structures et stratégies d'investissement des pays et leurs coûts administratifs. Ceux-ci apparaissent particulièrement élevés dans les petits fonds qui sont très nombreux. Les auteurs déplorent que la taille critique d'un fonds (1 milliard de dollars) ne soit atteinte que dans peu de pays (Finlande, Pays-Bas, Pologne). La Suisse, avec plus de 2500 caisses de pension, est loin de ce seuil (la moyenne est de 175 millions de dollars). Dans quelques pays (Irlande, Etats-Unis), les administrateurs de fonds ont augmenté les parts en actions à plus de 60% durant les années 2001-2007, ce qui a conduit dans certains cas à d'énormes pertes en 2008. Durant cette période, les caisses de pension suisses, tout comme celles du Mexique, de la Pologne et de la Turquie, ont opté en règle générale

pour une stratégie plutôt prudente. Fait inquiétant : dans de nombreux pays, comme l'Australie, le Canada, la France, l'Allemagne, le Japon et le Mexique, des personnes avec des salaires moyens et 40 années de cotisation dans des systèmes de prévoyance vieillesse publics et privés, reçoivent finalement à peine 60% de leur dernier revenu. Les avoirs des caisses de pension suisses s'élevaient en 2007 à 510 milliards de francs, ce qui constitue 119% du PIB, le troisième taux le plus élevé des pays de l'OCDE, derrière l'Islande et la Norvège (moyenne OCDE de 111%). En ajoutant tous les autres fonds de prévoyance (3<sup>e</sup> pilier et autres modèles), la Suisse affiche même le taux le plus élevé des pays de l'OCDE : 152% du PIB.

Les fonds de retraite rassemblent au niveau mondial (2007) 18,6 billions de dollars et représentent, après les fonds d'investissement commerciaux et les entreprises d'assurances, la troisième plus grande catégorie d'investisseurs institutionnels (graphique). De très nombreuses caisses de retraite utilisent cependant comme canaux d'investissement également les fonds d'investissement, les fonds alternatifs (*hedge funds*) et les sociétés de capital-investissement (*private equity*). Environ 60% des actifs des investisseurs institutionnels financent la prévoyance vieillesse.

[> Table des matières](#)



**5. Crise en Corée :  
« Etude économique de la Corée 2008 »**

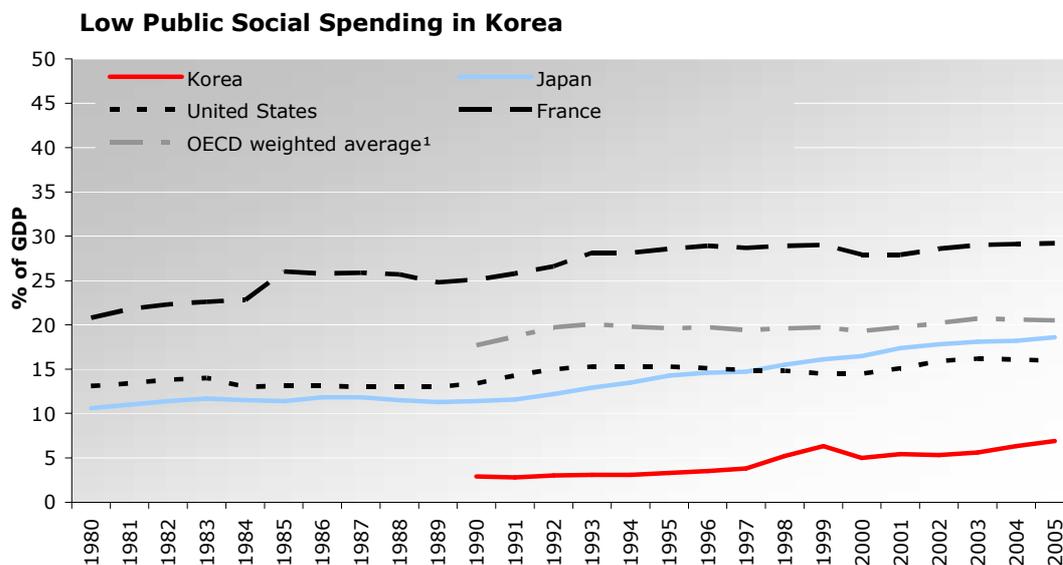
La Corée a été touchée rapidement et durement par la crise économique comme la récente [étude économique de l'OCDE](#) le démontre. Etant une nation industrielle fortement tournée vers les exportations, elle avait subi, en raison du choc des marchés des matières premières, une inflation élevée, une faiblesse de la croissance et une rapide dépréciation de sa monnaie. Le rapport économique de l'OCDE paru récemment expose les mesures à prendre – dans les domaines de politique fiscale, économique, du travail et de l'éducation – pour que le pays retrouve le chemin d'une croissance durable.

Les dépenses publiques de la Corée de 7% (graphique) sont aujourd'hui les plus faibles de la zone de l'OCDE en pourcentage du PIB, en raison de la population relativement jeune de la Corée et d'un Etat social rudimentaire. Cependant, cette population devrait vieillir plus rapidement que dans tout autre pays de l'OCDE. La part des seniors dans la population devrait passer de 10 % à 14 % d'ici à 2018, date à laquelle la population d'âge actif commencera de se contracter. De même, le rapport de dépendance des per-

sonnes âgées en Corée, qui est aujourd'hui le troisième plus faible de la zone de l'OCDE, devrait être le troisième plus élevé d'ici à 2050. Une réforme fiscale est donc nécessaire. La réforme devrait essentiellement s'appuyer sur une augmentation des taxes à la consommation, qui entraîne moins de distorsions que les impôts directs. La Corée pose d'une très grande marge de manoeuvre pour augmenter le taux de sa taxe à la valeur ajoutée (TVA), qui est de 10 %, soit bien au-dessous de la moyenne de l'OCDE de 18 %.

Pour atténuer l'incidence du vieillissement de la population, le taux d'activité doit être accru, en particulier pour les femmes et les jeunes (le taux d'activité des femmes de 25-54 ans est le troisième plus faible de la zone OCDE). Pour les travailleurs seniors, l'âge de départ à la retraite dans les entreprises devrait être relevé en supprimant la retraite obligatoire (aujourd'hui généralement préretraite à 55 ans), en réduisant l'importance de l'ancienneté dans la fixation des salaires et en éliminant progressivement l'indemnité de retraite.

[>Table des matières](#)



## 6. Crise et politique : Séminaire pour les parlementaires

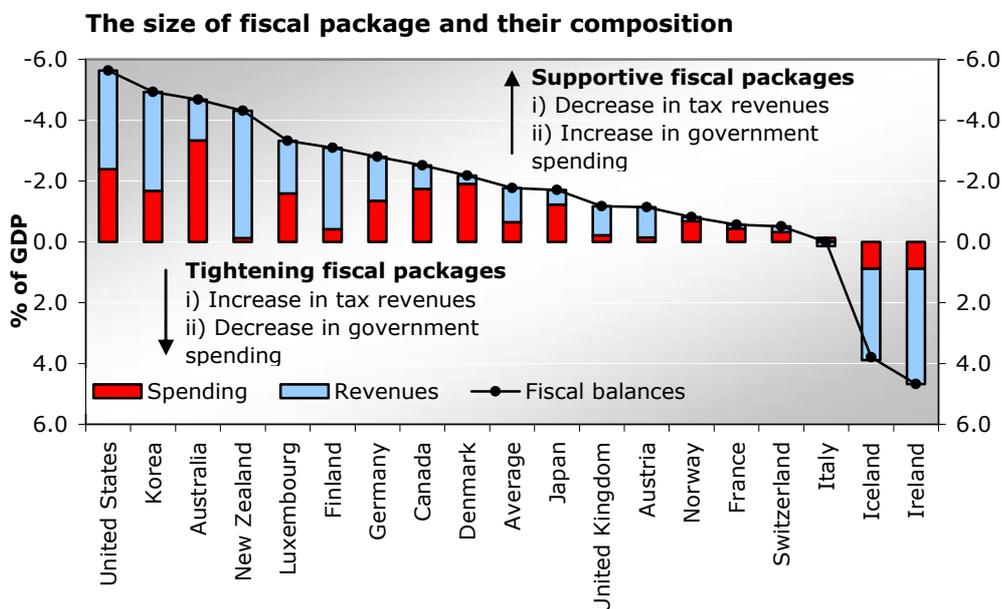
Le 19 février l'OCDE a invité une cinquantaine de parlementaires des pays membres à un [séminaire sur la crise financière et économique](#). Les élus dépendent aujourd'hui, dans le contexte de la crise des marchés financiers, plus que jamais auparavant d'une expertise indépendante. Ils sont confrontés à des choix difficiles et doivent assumer, en fin de compte, la responsabilité des importants programmes de relance économique. Quatre conseillers nationaux et aux Etats suisses se sont rendus à Paris pour ce séminaire.

Au centre des débats : la discussion sur la gestion des risques et la politique des salaires pratiquée par les banques telles que UBS et Citigroup, mais aussi la bonne gouvernance d'entreprise dans d'autres secteurs de l'économie. Le débat sur [les conséquences de l'endettement public](#) résultant de la crise a également attiré l'attention des parlementaires.

Les experts de l'OCDE sont persuadés qu'il n'y a pour le moment pas d'alternative viable aux programmes publics de relance, malgré l'endettement considérable des Etats. Ces programmes doivent être ciblés, limités dans le temps et survenir au bon moment. De plus, ils devraient être dépourvus de clauses protectionnistes, l'OCDE craignant des mesures de rétorsion qui risquent de paralyser le dynamisme économique.

Au cours de ces derniers mois, l'OCDE a élaboré toute une gamme d'analyses et de recommandations pour les secteurs concernés par la crise. Les conclusions sont condensées dans la [réponse stratégique à la crise](#). Le site web de l'Organisation détaille en outre les plus [récents développements économiques](#) dans les pays membres.

[>Table des matières](#)



## 7. Pas de crise pour le tourisme culturel : « The Impact of Culture on Tourism »

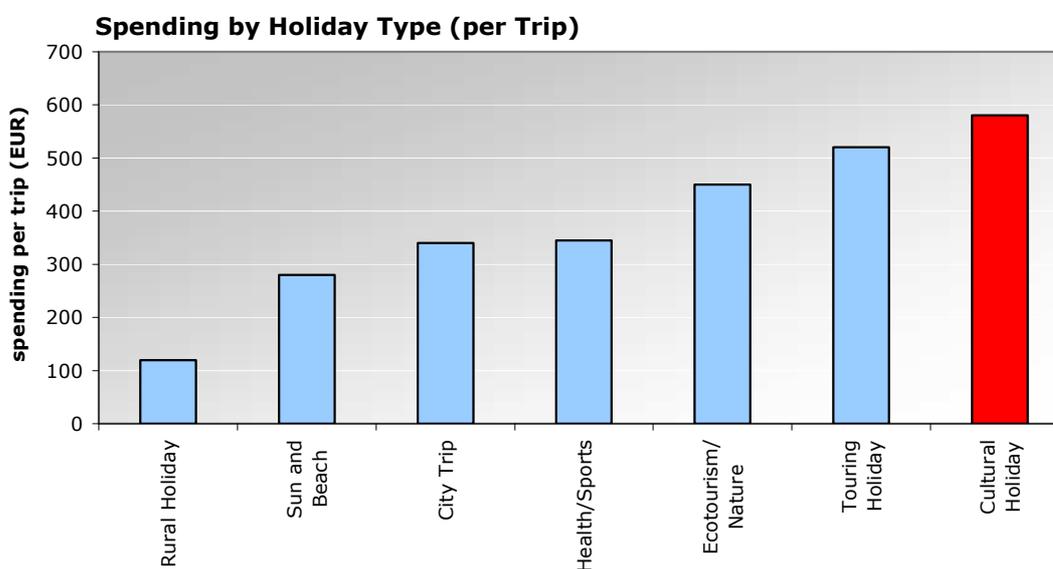
Les voyageurs en séjour culturel dépensent deux fois plus d'argent que ceux qui flânent sur les plages et le nombre des touristes attirés par la culture augmente constamment. Ce sont les résultats de l'étude de l'OCDE relative à [l'impact de la culture sur le tourisme](#). Elle analyse en détail l'influence de la culture et du tourisme sur l'attractivité et la compétitivité des destinations et s'appuie principalement sur des études de cas provenant des pays de l'OCDE (France, Italie, Japon, Corée, Autriche et Turquie). Par manque de données statistiques, la Suisse n'est malheureusement pas mentionnée dans cette étude.

L'étude relève que c'est à partir des années 80 que le tourisme culturel a été considéré comme une source importante de développement économique pour de nombreuses destinations. Selon les estimations de l'Organisation mondiale du tourisme de l'ONU (OMT), ce dernier représente aujourd'hui 40% du tourisme international. Aux États-Unis, les enquêtes consacrées aux voyageurs amateurs d'histoire et de culture montrent que 30% des touristes américains sont in-

fluencés, lorsqu'ils choisissent une destination, par une manifestation ou une activité artistique, culturelle ou patrimoniale précise. La culture influe de manière croissante sur les flux touristiques (voir graphique).

Les principaux domaines d'action publique qui peuvent être identifiés d'après les études de cas de l'OCDE sont les suivants : amélioration de l'infrastructure, conservation du patrimoine et le développement d'une identité régionale. La région autrichienne du Vorarlberg, frontalière avec la Suisse, est un cas d'étude. Le tourisme et les loisirs y représentent 15 % du PIB. Sa stratégie dans le domaine du tourisme culturel a pour but de positionner Vorarlberg sur les marchés internationaux et de développer la marque régionale. L'objectif pour 2010 est de faire de Vorarlberg la destination de tourisme culturel la plus attrayante de la région, de s'assurer qu'elle offre la scène culturelle la plus dynamique et la plus renommée de la région et de développer enfin une coopération entre les secteurs culturel et touristique.

[> Table des matières](#)



## 8. Coopération au développement : Où va l'argent ?

Quel pays donateur consacre quel volume de son budget à l'aide publique au développement (APD) ? Cet argent est investi dans quel secteur et qui sont les pays qui en bénéficient ? Si vous souhaitez connaître la réponse à ces questions et à beaucoup d'autres, le dernier « [Development Aid at a Glance: Statistics by Region](#) » de l'OCDE se révèle une source presque inépuisable de statistiques en matière d'aide au développement.

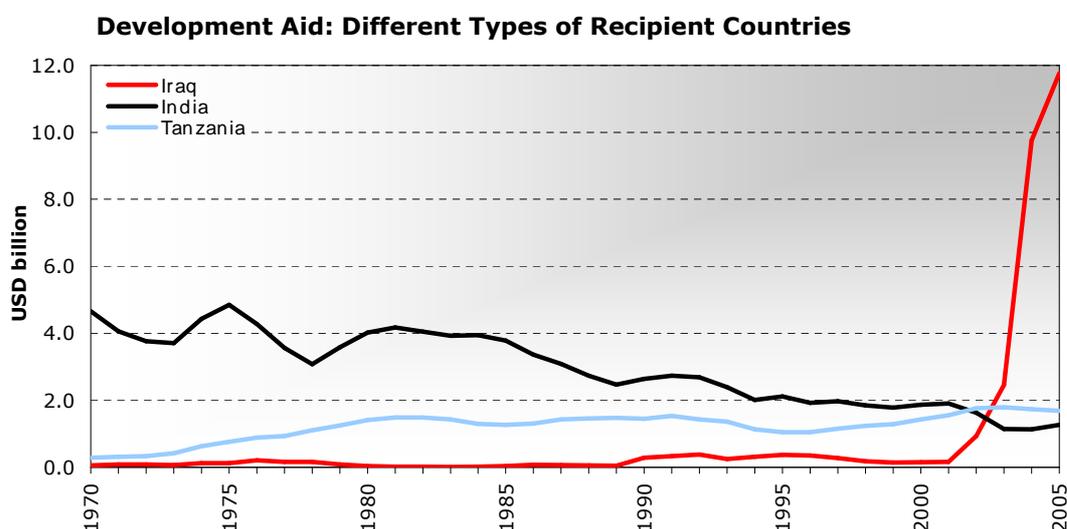
Ce rapport décortique la répartition de l'APD selon pays, régions et catégories de revenus qui bénéficient de la coopération au développement. Il est riche en détails et graphiques qui peuvent parfois surprendre. En 2006 par exemple, les premiers destinataires de l'APD n'étaient pas les pays de développement « typiques », à savoir les Etats les moins avancés. En tête de la liste on trouve cependant le Nigeria (11% de la totalité de l'APD mondiale), l'Iraq (8%), l'Afghanistan (3%), le Pakistan, le Soudan et la République démocratique du Congo (2% chacun), c'est-à-dire des pays en conflit ou ayant bénéficié en 2006 de remises de dettes. L'Ethiopie et la Tanzanie sont les seuls pays les moins déve-

loppés (>750 USD RNB/habitant) qui figurent sur la liste des 10 principaux pays destinataires de l'aide. Au total, 105 milliards USD – un peu plus d'un quart de la totalité de l'APD – est destinée aux pays les moins avancés.

Le rapport permet aussi de comparer les flux d'argent vers certains pays destinataires sur plusieurs décennies. L'APD destinée à l'Inde a ainsi diminué, signe de l'intégration de ce pays dans l'économie mondiale, tandis que le niveau de l'aide allouée à la Tanzanie est resté stable depuis les années 1980. Les pays en conflit comme l'Iraq sont des cas à part puisque l'APD destinée à ces pays avait brusquement augmenté, mais devrait de nouveau diminuer à moyen terme.

Le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) est le forum qui réunit les 22 pays donateurs les plus importants et la Commission européenne. Le CAD s'efforce de promouvoir l'amélioration des pratiques en matière d'aide bilatérale et œuvre pour l'harmonisation de l'aide et pour la réduction efficace et durable de la pauvreté. La Suisse est membre du CAD depuis 1968.

[>Table des matières](#)



## 9. Autres publications

- ❖ [« Agricultural Policies in Emerging Economies 2009 »](#)  
Paris, 17 mars 2009
- ❖ [« Globalisation and Emerging Economies: Brazil, Russia, India, Indonesia, China and South Africa »](#)  
Genève, 19 mars 2009
- ❖ [« Systemic Innovation in the Swiss Vocational and Professional Education and Training System »](#)  
Paris, 20 mars 2009  
Dans ce rapport, l'OCDE attribue de bonnes notes aux innovations suisses dans le domaine de la formation professionnelle.
- ❖ [« OECD Regions at a Glance 2009 »](#)  
Paris, 23 mars 2009

[> Table des matières](#)

## 10. Calendrier

- ❖ [5<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau](#)  
Istanbul, 16-22 mars 2009
- ❖ « China Development Forum »  
Beijing, 22-23 mars 2009
- ❖ « Investing for Growth: Building Innovative Regions », Réunion ministérielle et Forum du Comité du développement territorial  
Paris, 30-31 mars 2009
- ❖ Evaluation intérimaire de l'OCDE des perspectives économiques  
Paris, 31 mars 2009
- ❖ Présentation des chiffres 2009 de l'aide publique au développement (APD) par le Président du Comité d'aide au développement, Eckhard Deutscher  
Londres, 1<sup>er</sup> avril 2009
- ❖ « Nuclear Power for the 21st Century », Conférence ministérielle de [l'Agence internationale de l'énergie atomique](#) en collaboration avec [l'Agence pour l'Energie Nucléaire de l'OCDE](#)  
Beijing, 20-22 avril 2009
- ❖ « Enhancing Competitiveness Through Regional Integration »  
[Deuxième Forum de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est](#)  
Bangkok, 27-28 avril 2009

[> Table des matières](#)